

Parcours

La fin de la Régence ottomane et l'occupation restreinte de l'Algérie

Lorsqu'en 1830 la flotte française débarque dans la presqu'île de Sidi-Ferruch, la Régence d'Alger, qui dépend depuis près de trois siècles de l'empire ottoman, possède toutes les caractéristiques d'un Etat souverain. Dirigée par une oligarchie militaire turque, elle contrôle Alger de près et l'arrière



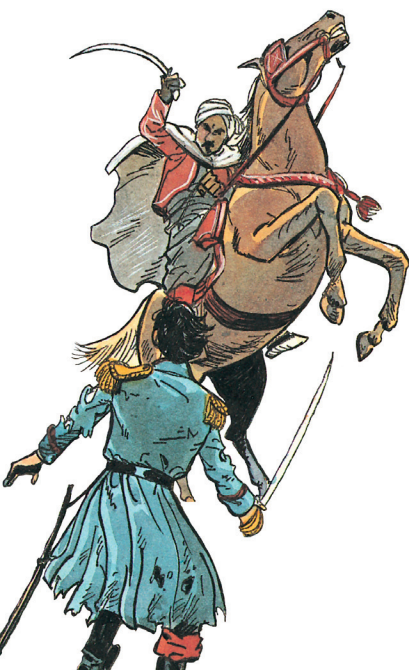
Clés d'honneur de la ville d'Alger
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-GP / Christophe Chavan

pays des tribus arabo-berbères d'assez loin. La Régence entretient avec la France des relations liées essentiellement à la guerre de course, à la capture et au rachat des esclaves chrétiens et à l'importation de blé en France, dont le paiement sera le principal objet du litige préalable à la conquête. Mais si l'expédition d'Alger vise officiellement à laver l'affront du fameux « coup d'éventail », une victoire brillante doit avant tout rendre à Charles X le prestige qui jugulera l'opposition intérieure et consolidera l'influence française en Méditerranée. Forte des renseignements du commandant Boutin, l'armée française, débarquée le 14 juin 1830, obtient dès le 5 juillet la reddition du dey d'Alger. Très vite se pose alors la question du devenir des possessions françaises d'Afrique du

Nord dont hérite la toute jeune Monarchie de Juillet : occupation restreinte ou totale ? Si les Français prennent vite possession de quelques points du littoral, l'intérieur du pays leur échappe totalement et l'armée se heurte à de fortes oppositions. A l'Est, le bey Ahmed tient vigoureusement le beylik de Constantine au nom de la Sublime Porte jusqu'en 1837, tandis qu'à partir de 1832, à l'Ouest, s'impose peu à peu la figure de la résistance aux Roumis (chrétiens), l'émir Abd el-Kader.



Chefs arabes 231, anonyme
© Musée de l'image d'Epinal



Parcours jeune public

Quelques mots d'introduction...

Cette exposition te propose de découvrir plus de 130 ans de l'histoire commune entre l'Algérie et la France, de la prise d'Alger en 1830 à l'indépendance de l'Algérie en 1962. Depuis le XVI^e siècle une partie de l'Algérie est sous le contrôle de l'empire Ottoman. Elle est alors appelée la régence d'Alger.

